

Le 01/12/07

PACTE MONDIAL

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Depuis 2006, la Société DATYS applique le tri des Déchets Industriels Banals (DIB), Déchets Industriels Spéciaux (DIS) et Déchets Ménagers.

Afin de réduire le coût et l'impact environnemental, DATYS procède au tri des ses DIB, en procédant à la récupération après tri sur machine des films : OPP, OPA, PET destiné au recyclage. A cela s'ajoute, la récupération des papiers, cartons ondulés et cartons rigides.

Le bilan 2006 fait apparaître une rotation d'une benne de 30 tonnes de DIB par mois au lieu d'une moyenne de 5 bennes en 2005. La société DATYS loue donc auprès de la société LOCA RECUPER (79), une deuxième benne pour l'enlèvement des films plastiques destinés au recyclage. Un plan très strict de gestion des balles pressées par type de films a été formalisé au sein de l'entreprise et son succès est dû à l'adhésion de tout le personnel.

Tous les papiers issus de l'administratif s'ajoute tri des papiers et cartons industriels. Pressées, identifiées, les balles sont livrées par nos soins à l'entreprise de recyclage : HUTAMAKI (L'Île d'elle -85-).

Depuis le 1^{er} Janvier 2007, l'entreprise débloque chaque année un budget de 10 000 € HT pour l'enlèvement et le traitement de ses déchets spéciaux (boues d'encres, chiffons et bidons souillées d'encres et de colle) par la société CMS HIGHT TECH (28) et ne fait plus supporter ce traitement par ses fournisseurs.

La société DATYS s'engage à ne plus utiliser de solvant lourd ou polluant pour le nettoyage de ses machines et le fonctionnement de sa machine à laver les encriers. L'utilisation du BIO SOLVANT totalement inoffensif pour l'environnement est systématique.

La société DATYS, s'engage à ne plus jeter dans ses DIB : métaux, bois, verres, piles, cartouches d'encres PC. Tous ces matériaux sont dorénavant triés, mis à disposition des entreprises de recyclage ou envoyer aux filières spécialisées.

Eric LEYS

P. D. G.